



Le Département de la Somme s'associe à la 1^{ère} édition de la Journée nationale des aides à domicile

Amiens, le vendredi 17 mars 2023

Ce vendredi 17 mars 2023 marque la 1^{ère} édition de la Journée nationale des aides à domicile. Le Département s'associe pleinement à cette initiative pour rappeler son soutien aux professionnels et leur témoigner toute sa reconnaissance. Cette journée phare doit permettre de mettre en lumière le travail de plus de 4 000 auxiliaires de vie qui interviennent auprès des Samariens âgés ou en situation de handicap, au sein de 54 services d'accompagnement et d'aide à domicile (SAAD) ou en emploi direct.

Un maillon essentiel de la vie quotidienne des plus fragiles



Pour concrétiser le virage domiciliaire et rendre possible le souhait majoritaire des Français de vivre chez eux le plus longtemps possible, les aides à domicile sont un maillon essentiel de la vie quotidienne des personnes les plus fragiles.

Leur mobilisation pendant la crise du Covid-19 ou encore récemment lors des épisodes de canicule ont encore démontré, si cela était nécessaire, leur rôle indispensable dans notre société.

C'est pourquoi le ministère des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, en concertation avec l'ensemble des fédérations du secteur, a décidé de faire du 17 mars la Journée nationale des aides à domicile pour les remercier pour leur engagement et reconnaître la place essentielle qu'ils et elles tiennent dans notre société.

Le Département engagé pour promouvoir et valoriser ces métiers indispensables

L'accompagnement à domicile pour permettre aux Samariens de vieillir chez eux dans les meilleures conditions possibles est identifié comme une priorité départementale et un axe fort du nouveau **Schéma des solidarités 2022-2028** que l'Assemblée départementale a adopté le 9 janvier 2023. Ce Schéma, premier de ce type dans le département, va permettre d'apporter des réponses concrètes, coordonnées et adaptées aux besoins des personnes, dans une logique de parcours.

Au-delà, le Département de la Somme s'engage fortement depuis plusieurs mois pour promouvoir les métiers aux côtés de ses partenaires institutionnels et des fédérations d'employeurs de la branche de l'aide à domicile. **Le 15 novembre 2022, le Département organisait à Amiens les 1^{ères} assises départementales des métiers du lien et de l'accompagnement. Un Plan d'action a ainsi été présenté aux partenaires le 10 mars dernier.**

Dès ce printemps 2023, les établissements et services ouvriront leurs portes pendant une semaine pour faire connaître leurs métiers et à l'automne, un forum des métiers valorisera ces professions auprès des jeunes et des personnes en recherche d'emploi.

Par ailleurs, le Département de la Somme, comme il s'y est engagé, poursuivra son soutien pour la revalorisation des salaires des professionnels des structures médico-sociales : l'année dernière, 10 millions d'euros supplémentaires ont été votés dans ce cadre.

De nouvelles actions en 2023

Les crédits de la mission « Autonomie » pour 2023 s'élèvent à **176,8 millions d'euros, en hausse de près de 10 millions d'euros par rapport à 2022**. Pour accompagner le virage domiciliaire, le Département renforce ses actions de prévention auprès des personnes âgées et des personnes en situation de handicap : services de proximité, prévention des chutes, animations à domicile, répit des aidants...

En complément des évolutions nationales, le Département soutient le maintien à domicile avec l'augmentation en 2023, de manière volontariste, du tarif horaire de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) en mandataire et en emploi direct.

Cette volonté se retrouve également dans les actions portées en faveur des professionnels des services et établissements médico-sociaux : les revalorisations salariales concourent à l'attractivité des métiers de l'accompagnement dont font naturellement partie les aides à domicile.

Pour Stéphane Haussoulier, président du Conseil départemental de la Somme, **« Cette première Journée nationale des aides à domicile est une excellente initiative. Elle met en avant celles et ceux qui aident et accompagnent les personnes âgées ou les personnes en situation de handicap dans les actes de leur vie quotidienne. Avec le concours de Françoise Ragueneau, Vice-présidente chargée de ces thématiques, c'est tout le sens de l'action réaffirmée du Département pour nos aides à domicile. Elles sont plus de 4 000 dans la Somme. J'ai tenu, au travers notamment de leurs services d'aide à domicile (SAAD), à leur écrire cette semaine. Nous ne les remercierons jamais assez de leur engagement et de leur dévouement pour permettre aux séniors de mieux vivre à domicile. »**

CONTACT PRESSE

Eloïse DEVRED

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18 - edevred@somme.fr

www.somme.fr/presse

